

**PROCES VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU CIQ SAINTE ANNE  
DU LUNDI 08 AVRIL 2024**

Etaient présents :

Au titre de la métropole Aix-Marseille-Provence:

- Madame Catherine PILA : conseillère de la métropole, conseillère municipale et conseillère de notre arrondissement, présidente de la RTM.
- Madame Marion VORTEMANN : chargée de mission au cabinet de la présidence

Au titre du département :

- Mr Bruno GENZANA département des bouches du Rhône. Conseiller Régional

Au titre de la mairie :

- Madame Christine JUSTE adjointe au maire de Marseille en charge de l'environnement, de la lutte contre les pollutions de l'eau et de l'assainissement, de la propreté, de l'espace public, de la gestion des espaces naturels, de la biodiversité et de l'animal en ville

Au titre de la mairie du 6/8 :

- Madame Olivia FORTIN : maire de secteur
- Madame Juliette MASSON Adjointe à la Maire des 6/8 déléguée aux Écoles et à la Place de l'Enfant dans les 6/8
- Monsieur Alexandre RUPNIK : adjoint à Mme la maire du 6/8 délégué à l'agriculture et au secteur 4 (Bonneveine, Vieille Chapelle, Sainte Anne).
- Monsieur Gwenaël RICHEROLLE : Directeur de cabinet de Mme la maire du 6/8

Au titre de la confédération des CIQ et fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> et CIQ

- Madame Christine LA ROCCA: qui représente ce jour Mr YZOMBARD président de la confédération des CIQ. Présidente du CIQ Bonneveine Vieille Chapelle
- Monsieur Guy BAROTTO : Président de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille. Président du CIQ Callelongue
- Mr Patrick TALBOURDEAU : vice-président de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille. Président du CIQ du Rouet
- Madame Christine GUERRE Référente commission sécurité de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup>

Au titre des copropriétés adhérentes :

- Mr Pierre BENEDETTI pour la résidence chevalier Lancelot
- Mr Philippe BROSSIER pour la villa Ste Anne
- Messieurs Philippe BERNON et André LELEYTER pour l'ASL Michelet Sainte Anne
- Mr Franck ESPOSITO pour l'union Sainte Anne
- Mr Robert ZANONI pour les jardins de Sainte Anne
- Mr André SPIESSER pour la villa Lucia
- Mme Monique BRUSONE pour Marie Galante
- Mr Henri-Philippe DURLET pour le MUSSET

Etaient également Présents :

Au titre du Conseil d'administration :

Mesdames et messieurs : / Josette BELTRA / Philippe BERGE / Ghislaine BROSSIER / Monique BRUSONE / Gérard DERHILLE / Marcelle GUIGONIS / Claude GUILHEM / Colette ILLY / Françoise LELEYTER / Jean-Pierre MENARD / Jean-Claude QUIRICO / André SPIESSER / Jean-Marie VINCENT / Robert ZANONI

Etaient excusés au titre du conseil d'administration

Mesdames et messieurs : Jean AILHAUD / Paul BUSTI / Viviane COMBALUZIER (pouvoir)/ Marc GIANNONI / Jean-Luc MISSUL (pouvoir)

Au titre des adhérents :

Mesdames et Messieurs : Françoise et Michel BASTARD / Philippe BROSSIER / Thomasine DERHILLE / Jacques HERVE / Edmond LIONS / Anne MARREL // Alain NEGRO / René NICOT / Jacques PARADIAN / Alex et Marianne BREA / Nicole VIAL / Elvire MILLELIRE / Michèle DODERO / Marie-Eve MANTE / Fabien MALRIC

Pouvoirs :

Mesdames et Messieurs Rosette BUGEIA / André et Viviane COMBALUZIER / Jean-Luc MISSUL / Odette PISSAVIN

Etaient également présents : Hélène DE LAURENTIS / Axel KOEHLER / Sylvie MERIGON / Joséphine DESTRUDEL / René AIMAR / Jany ALLDAN / Antoine et Gisèle CRISCUOLO / Daniel et Nathalie PIERRON / Nicole VIAL / Jean-Luc VIGUIER / Patrick BORELLY / Antoine CRISCUOLO / Agnès MARTY / Myriem PANELLI / Sylvie LEGALLET / Georges BERMOND / Gilles BORDERIEUX / Michel CICCARIELLO ;

Etaient excusés :

- Madame Marguerite PASQUINI Conseillère municipale déléguée à la relation aux CIQ
- Madame Solange BIAGGI Conseillère métropolitaine déléguée aux Commerces centre-ville et CIQ-Aménagement, conseillère municipale de Marseille
- Madame Anne MEILHAC : adjointe à Mme la maire des 6/8 déléguée aux mobilités, à la voirie, aux espaces verts, aux emplacements et à la transformation de l'espace public
- Mme Suzanne GUILHEM AIL Ste Anne

Etaient également excusés :

Mesdames et Messieurs : Nicole LAMBERT / Thérèse GRIMA / Madelaine et Kleber MONTEL / Raymond et Philomène POURCIN

Le président du CIQ Indique dès le début de cette assemblée générale qu'à l'occasion des questions posées aux élus, questions qui reprendront les différents points abordés dans le rapport moral et d'activité, la parole sera donnée aux participants afin de pouvoir intervenir sur les sujets présentés.

Après avoir remercié les élu(e)s et les nombreux participants, la séance débute à 18H30 par la lecture du rapport moral et d'activité par le président Gérard DERHILLE (en pièce jointe), les grands thèmes présentés dans ce rapport portent notamment sur :

- L'urbanisme dans notre quartier
- Dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : l'OAP Michelet Sainte Anne (Orientation d'Aménagement et de Programmation).
- Le Parc Bonneveine.
- La circulation et le stationnement.
- Les différentes interventions et autres participations du CIQ notamment auprès et avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et avec la mairie du 6/8.

En résumé du rapport moral et d'activité :

**L'urbanisme dans notre quartier :**

L'accent est particulièrement mis sur les nombreuses constructions dans notre quartier qui interrogent fortement sur les impacts pour notre quartier et notamment concernant les établissements scolaires, la circulation le stationnement, la propreté etc ...

**L'OAP Michelet Sainte Anne :**

La modification N°3 du PLUI sera connue fin avril et les questions et autres remarques des habitantes , habitants, commerçants seront également portées par le CIQ.

Du fait de ce calendrier aucune question précise n'est posée ce jour aux élues de la Métropole, car à l'évidence les réponses précises ne peuvent donc pas être apportées.

Le CIQ réunira dès connaissance du PLUI le groupe urbanisme et fera une large communication concernant ce point très important pour notre quartier.

#### **Parc Bonneveine :**

Une pétition à l'initiative des riverains du parc, a été remise par le CIQ à Mme Olivia FORTIN maire des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissement.

#### **Circulation et stationnement :**

Le CIQ insiste notamment dans ce rapport de la nécessité de concertation préalable avant d'éventuelles modifications concernant ce sujet dans notre secteur.

Le rapport précise bien que la priorité doit être donnée pour la sécurisation aux alentours des établissements scolaires ainsi que la sécurisation des piétons et personnes à mobilité réduite. Cela n'empêche pas un travail préalable avec les riverains notamment, afin de trouver des consensus qui éviteront d'exacerber les tensions autour de ces questions.

#### **Rappel des différentes activités du CIQ :**

- Réunions mairie / métropole / fédération des CIQ / etc...
- Activités diverses du CIQ : repas / loto / exposition peinture
- Etc ...

A l'issue de la lecture du rapport moral et d'activité, la parole est donnée à Mme Ghislaine BROSSIER trésorière générale du CIQ pour la présentation du rapport financier 2023.

#### **Rapport financier :**

Madame BROSSIER présente le rapport financier du CIQ pour l'année 2023, il en ressort :

##### **A – Les recettes :**

Nous avons des recettes pour un montant global de 10 396 euros

Cette recette se décompose en 3 postes :

Les cotisations pour 7 905 euros

Le loto pour 2 205 euros

Des produits financiers pour 287 euros

##### **B - Les dépenses :**

Pour un montant de 9 531 euros

Les 2 plus gros postes sont d'une part les achats pour le loto 1 500 euros et d'autre part les honoraires que nous avons provisionnés en fin d'année pour 3 000 euros

L'exercice se solde avec un résultat positif de 865 euros

L'ensemble des comptes bancaires au 1<sup>er</sup> janvier 2023 était de 21 789 euros

Au 31 décembre 2023 il s'élève à 25 655 euros à déduire 3 000 euros de provisions d'honoraire

Mme BROSSIER conclut la présentation de son rapport financier : un grand merci au conseil d'administration pour son accueil pour ma première année dans cette fonction

Merci aux adhérents et à toutes les personnes qui participent au fonctionnement de notre CIQ

Approbation des comptes présentés à l'assemblée

Mme Marcelle GUIGONIS a vérifié les comptes du CIQ pour cette année 2023 et fait part de la régularité de ceux-ci, et félicite Mme BROSSIER pour l'excellente tenue de ces comptes. Mme Guigonis remercie notre trésorière pour son engagement bénévole au CIQ.

Quitus est donné pour la gestion des comptes à l'unanimité des adhérents présents et représentés

Election au conseil d'administration :

Conformément aux statuts du CIQ quatre membres du conseil d'administration ont souhaité renouveler leur mandat au sein de notre CA :

Mme Viviane COMBALUZIER

Mme Colette ILLY

Mr Claude GUILHEM

Mr Gérard DERHILLE

Les 4 membres sortants sont réélus à l'unanimité des présents et représentés. La composition du bureau sera revue lors du prochain conseil d'administration.

Mme Josette BELTRA sortante du conseil d'administration n'a pas souhaité renouveler son mandat. Mr DERHILLE la remercie vivement pour tout le travail qu'elle a mené avec le CA, et sa présence ce soir confirme bien que si son souhait est de ne plus être au CA, cela n'empêche pas une présence amicale, participative et active au sein de notre CIQ.

Les questions aux élus :

G. DERHILLE précise que les questions ont été préalablement communiquées à la mairie du 6/8 à la métropole, au département, à la région. En fonction des compétences des différentes collectivités et institutions il sera demandé, dans toute la mesure du possible, de répondre le plus précisément possible à nos interrogations/

Tous les sujets concernant notre quartier n'ont pas été posés et notamment, et comme souligné dans le rapport moral les questions concernant l'OAP où nous avons décidé au niveau du CIQ d'attendre l'officialisation du PLUI.

Il est proposé aux participants d'intervenir par thème au fur et à mesure. Il est demandé de limiter à 2 ou 3 questions et de ne pas concentrer celles-ci sur des points très particuliers voire personnels. Les questions doivent concerner le quartier et/ ou un thème général.

Il est également demandé de veiller très attentivement à la formulation des interventions tant du point de vue de la forme que du contenu. Même si les sujets sont complexes il est indispensable de respecter les personnes (et les fonctions) dans nos interventions. Nous restons persuadés qu'un travail commun entre le CIQ et les institutionnels est de loin la solution à privilégier plutôt que des échanges que l'on pourrait qualifier d'agressifs.

Il est à noter que les interventions des adhérents et sympathisants se sont déroulées dans un parfait respect des personnes et fonctions.

LES QUESTIONS :

**Métropole / pour question sur : Groupe Sainte Anne (524 av de Mazargues)**

*Quelle décision est prise par Marseille Habitat Provence concernant la rénovation des immeubles du groupe Ste Anne ?*

*Quelle décision est prise concernant la construction d'un nouvel immeuble dans cet ensemble ?*

Mme Catherine PILA vice-présidente de la métropole a confirmé le projet de construction d'un immeuble dans le périmètre du groupe Sainte Anne. 35 logements seront disponibles avec notamment 4 appartements spécifiquement dédiés aux personnes en situation de handicap.

Mme PILA présente en quelques mots le projet global pour les immeubles du groupe Ste Anne ou une rénovation est en cours. Au-delà des immeubles proprement dit tous les espaces non bâtis sont prévus seront réaménagés afin de les rendre plus conviviaux et pratiques

Le CIQ avait participé à la présentation faite par Habitat Marseille Provence

Si la question relative à l'augmentation des constructions dans notre quartier est une des préoccupations majeures, force est de constater que le projet présenté est cohérent notamment avec le besoin de rénovation de l'ensemble de ce groupe d'habitation et répondra en partie et également au besoin évident de logements sociaux.

Il convient de prendre l'avis des habitantes et habitants quant à la réalisation effective de ce projet.

**Région / département / métropole / mairie / pour question sur : Crèches, écoles, collèges, lycées**

*Quelles sont les projections, études etc ... faites pour tous ces établissements du quartier et limitrophes, au vu de l'augmentation très importante de la population ?*

G. DERHILLE informe les personnes présentes qu'au vu du sujet présenté il était nécessaire d'interpeller aussi bien la mairie (écoles) que le département (collèges) que la Région (lycées). En effet la crainte de ne pas pouvoir répondre, suite à l'augmentation importante de la population dans notre quartier, aux besoins des familles pour l'accueil et la scolarisation des enfants est importante.

Plusieurs interventions concernant ce sujet :

Tout d'abord Mr Jean-Pierre MENANRD (vice-président du CIQ en charge des établissements scolaires) intervient pour spécifier que tous les établissements scolaires sont rencontrés et que si le nombre de places dans certains établissements est en effet problématique, il y a également une question importante concernant le nombre d'enseignants.

Mr MENARD souligne par ailleurs les dispositions récentes concernant la sécurité aux abords des écoles élémentaires et primaires de l'avenue de Mazargues.

**Ecoles :**

Mme Juliette MASSON (deuxième adjointe à Mme la maire du 6/8 en charge notamment des écoles) fait le point sur l'ensemble des écoles de notre quartier et quartiers limitrophes. La situation en termes d'effectifs n'est pas à ce jour problématique d'autant que tous les projets immobiliers ne sont pas terminés ni même pour certains pas encore possibles (OAP par exemple).

Mme MASSON souligne également qu'au vu des prix des logements proposés actuellement les demandes sont bien souvent des ménages sans enfants.

Mme MASSON revient également sur les travaux de sécurisation qui sont une priorité.

**Collèges / Lycées :**

Mr Bruno GENZANA (représentant le département et également conseiller régional) fait également le point sur les établissements collèges et lycée de notre quartier et avoisinants. Si la situation des collèges a pu être tendue, depuis quelques années maintenant grâce aux efforts du département des Bouches du Rhône, les collèges ont une capacité d'accueil satisfaisante par rapport aux besoins, et ce notamment grâce au travail mené sur la carte scolaire.

Par ailleurs Mr GENZANA indique que deux classes supplémentaires seront disponibles au sein de la cité scolaire de Daumier.

Mr GENZANA profite pour souligner l'effort tout particulier du département, et sous l'impulsion de sa présidente Mme Martine VASSAL, pour la sécurité des collèges.

**Mairie de Marseille / Mairie 6/8 pour question sur : Parc Bonneveine, jardin Bortoli**

*Quelle décision dans le PLUI concernant la zone UQP située entre le parc Bonneveine et le parc Bortoli, zone située entre deux zones UV2 ?*

*Quelles sont les équipements prévus dans le parc Bonneveine ? Y aura-t-il notamment la création d'un boulodrome.*

*Quel est le plan général des aménagements du parc Bonneveine et des voies à l'intérieur du parc et menant au jardin Bortoli ?*

*Le parc Bonneveine sera t'il fermé, ou ouvert comme actuellement ?*

*Quelle est la date prévue pour le lancement des travaux et pour quelle durée ?*

Mme Olivia FORTIN maire du secteur prend la parole concernant ce sujet. En préambule elle rappelle tout l'intérêt de la mairie pour les quartiers et les CIQ.

Reprenant en partie le thème précédent insiste sur la nécessité absolue concernant la sécurisation aux abords des écoles et évoque par ailleurs les diverses réglementations et choix concernant la mobilité d'une façon générale.

Concernant Sainte Anne Mme FORTIN précise que le « festival oh ma parole » se tiendra en grande partie dans notre quartier du 24 mai au 06 juin, le programme détaillé sera très prochainement disponible. Par ailleurs a précisé l'importance de l'installation de la police municipale qui se situera dans les anciens locaux de la police Nationale situées avenue d'Haïfa.

Un quartier qui se développe donc et non seulement par les constructions mais également par le développement et aménagements d'espaces publics.

Mme FORTIN rappelle aussi l'importance du MAC (Musée d'Art Contemporain) non seulement pour les quartiers voisins (Bonneveine et Sainte Anne) mais bien évidemment à l'ensemble des Marseillaises et Marseillais et visiteurs dans notre ville.

Le déroulement d'une partie des jeux olympiques à Marseille apporte à notre ville une magnifique Marina. Les enfants notamment pourront bénéficier de ces installations à l'issue de ces Jeux.

Mme FORTIN a souligné les nombreuses concertations menées par la mairie du 6/8 et notamment le travail mené avec la mairie centrale concernant le parc Bonneveine. Les travaux devraient débuter fin 2024.

Madame Christine JUSTE (adjointe au Maire de Marseille) rappelle également tout le travail mené avec Mme Nasséra BENMARNIA (adjointe au maire de Marseille) et les riverains notamment concernant ce parc.

Mme PILA concernant la mobilité, sujet évoqué par Mme la Maire de secteur, rappelle le travail très important mené par la métropole concernant le réseau RTM qui n'avait pas été « mis complètement à plat » depuis 70 ans.

À compter de janvier 2025, le réseau de bus des communes de Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons va faire peau neuve.

Les Métropolitains ont été invités à s'exprimer sur cette refonte. De nombreuses contributions ont été apportées par, des utilisateurs et plus globalement des habitantes et habitants, de structures et institutions diverses représentant également de nombreuses personnes, des CIQ. Etc ...

Une analyse de ce travail de concertation est disponible sur le site de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Suite à une question concernant les personnes en situation de handicap, Mme PILA a indiqué toute l'attention spécifique pour ces personnes : accessibilité, accompagnement etc ... une vraie prise en compte de ce sujet.

Mme PILA reprenant la question relative à la « gratuité » des transports en commun souligne « que rien n'est gratuit » et que le coût estimé est très important et se situerait entre 200 et 250 millions d'euros. Mme PILA confirme bien que le travail de réflexion est en cours.

**Mairie de Marseille / Mairie 6/8 pour question sur : Fiches urbaines :**

*Quel est l'avenir des trois friches urbaines de l'avenue d'Haïfa ?*

*Pourquoi n'y a-t-il pas une large concertation concernant ces trois friches de l'avenue d'Haïfa comme la concertation menée pour la friche de la traverse Paul ?*

Mme Christine JUSTE (adjointe au maire de Marseille) rappelle l'important travail de concertation menée par la mairie du 6/8 sur la FUN (Friche Urbaine Naturelle).

Le projet devrait être piloté par l'association « plan vert » Le CIQ remercie la mairie et souligne que le projet de plan vert été soutenue par notre CIQ.

Concernant les friches avenue d'Haïfa Mme Juliette MASSON précise que le projet devra être présenté pour concertation sachant qu'à ce jour les réflexions portent sur : un jardin d'enfant, un jardin partagé, un espace pour les jeux de boules.

Le CIQ devrait être informé de ces projets prochainement.

**Mairie de Marseille / Mairie 6/8 : pour question sur : Logements municipaux rue Callelongue**

*Quelles sont les solutions envisagées concernant les anciens logements destinés aux instituteurs situés rue Callelongue, sachant que le CIQ souhaiterait pouvoir rénover et occuper l'un d'eux ?*

Mme MASSON apporte des précisions sur ces locaux qui ont été un temps squattés.  
Une des maisons sera rénovée pour être dédiée au personnel travaillant dans l'école.  
Concernant les autres locaux diverses demandes ont déjà été exprimées pour les utiliser comme le CIQ et l'AIL Ste Anne.  
A ce jour aucune décision est prise concernant ces locaux.

### **Métropole / Mairie de Marseille / Mairie 6/8 : pour question sur : Stationnement et circulation**

*En l'absence à ce jour du document lettre voirie 2024, quels sont les travaux et autres modifications prévues pour cette année dans notre quartier ?*

*Quelle concertation préalable avec le CIQ est prévue concernant ces modifications à venir ?*

*Quelle sont les décisions prises pour répondre d'urgence à la situation critique, pour les commerçants notamment, concernant l'avenue Alexandre Dumas ?*

*Quelles sont les études d'impacts concernant la circulation et le stationnement pour l'ensemble du quartier tenant compte de l'augmentation de la population.*

*Quelles dispositions prises concernant notre secteur pour le déroulement des jeux Olympiques ?*

Mr Fabien MALRIC (restaurateur avenue Dumas) fait part de son étonnement de ne pas avoir de réponse à son courrier adressé à la mairie au nom d'un collectif de commerçants et d'habitants.

Souligne les impacts très négatifs suite à la modification du stationnement av Dumas : difficulté pour les personnes âgées et à mobilité réduite de se déplacer correctement, difficulté pour les personnes de se garer à proximité de leur habitation, perte de clientèle pour les commerçants, impossibilité de livraison sauf à stationner sur la chaussée, etc..

Par ailleurs Mr Fabien MALRIC a proposé un plan pour ce secteur, plan d'aménagement qui pourrait répondre à la fois aux réglementations ainsi qu'aux souhaits des riverains ;

Mme Olivia FORTIN s'étonne de ce dernier point et propose un rendez-vous spécifique sur le sujet. Rappelle les concertations menées concernant tout ce secteur.

Mr MALRIC remet à la fin de l'AG une pétition ainsi que des propositions d'aménagements.

Mr Gwénaél RICHEROLLE (directeur du cabinet de Mme la Maire de secteur) relate l'ensemble des démarches, signale la parution prochaine de la lettre voirie 2024, et précise que le projet concernant la zone av des Colonnes et avoisinantes n'est pas prévu pour 2024.

Une riveraine de l'avenue NICOLAS a décrit les difficultés de stationnement depuis la pose de potelets et en désespoir de cause après être venue dans toutes les réunions, avoir porté la voix des riverains et devant un constat de non prise en compte des problèmes soulevés, a décidé de déménager.

Des interventions des habitants du quartier (dont Mr Jean-Luc VIGUIER) et membres du CIQ (Mr Jean-Marie VINCENT, Mr Alain NEGRO) se sont succédées sur ce sujet, et Mme FORTIN ainsi que Mr RICHEROLLE ont répondu à ces différentes interventions.

Mr DERHILLE a résumé les points de vue et remercié les participants.

La séance est levée 20H15.

Fait à Marseille le 10 avril 2024

Le premier vice-président  
Du CIQ Sainte Anne

Le président du CIQ Sainte Anne

Jean-Pierre MENARD

Gérard DERHILLE